

Mémoire en réponse aux demandes de compléments formulées par la MRAE du 18 juin 2025

Demande d'autorisation environnementale relative au développement des activités du site – Société EURENCO – Commune de Bergerac (24)

<i>Demandes de la MRAE</i>	<i>Eléments de réponse</i>	<i>Intégration dans le DAEnv</i>												
ETUDE D'IMPACT (PJ4°														
Milieu naturel														
<p>La MRAE recommande de préciser le calendrier des différentes investigations réalisées, de justifier qu'il est pertinent et qu'il permet un inventaire représentatif.</p>	<p>Le calendrier des différentes investigations est décrit dans le Dossier de demande de dérogation pour opération sur espèces protégées au titre de l'article L.411-2 du Code de l'Environnement, déposé par EURENCO le 9 janvier 2024 et pour lequel un arrêté préfectoral a été publié le 22 février 2024.</p> <p>Dates des inventaires pour l'étude de la faune (hors chiroptères) :</p> <table border="1" data-bbox="788 944 1691 1241"> <thead> <tr> <th>Dates</th> <th>Météorologie</th> <th>Intervention</th> <th>Durée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>03/05/2023</td> <td>Nébulosité de 1/8 octa ; Vent faible d'est ; Température de 18 à 26°C</td> <td>Avifaune nicheuse, Amphibiens, Reptiles, Insectes, Mammifères</td> <td>5h00</td> </tr> <tr> <td>31/05/2023</td> <td>Nébulosité de 0/8 octa ; Vent très faible ; Température de 16 à 30°C</td> <td>Avifaune nicheuse, Amphibiens, Reptiles, Insectes, Mammifères</td> <td>7h20</td> </tr> </tbody> </table>	Dates	Météorologie	Intervention	Durée	03/05/2023	Nébulosité de 1/8 octa ; Vent faible d'est ; Température de 18 à 26°C	Avifaune nicheuse, Amphibiens, Reptiles, Insectes, Mammifères	5h00	31/05/2023	Nébulosité de 0/8 octa ; Vent très faible ; Température de 16 à 30°C	Avifaune nicheuse, Amphibiens, Reptiles, Insectes, Mammifères	7h20	
Dates	Météorologie	Intervention	Durée											
03/05/2023	Nébulosité de 1/8 octa ; Vent faible d'est ; Température de 18 à 26°C	Avifaune nicheuse, Amphibiens, Reptiles, Insectes, Mammifères	5h00											
31/05/2023	Nébulosité de 0/8 octa ; Vent très faible ; Température de 16 à 30°C	Avifaune nicheuse, Amphibiens, Reptiles, Insectes, Mammifères	7h20											

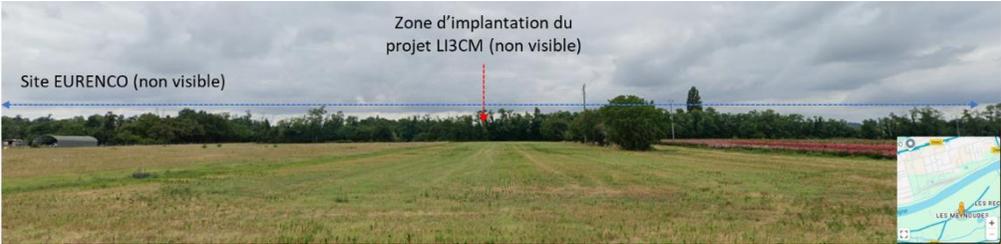
<i>Demandes de la MRAE</i>	<i>Éléments de réponse</i>	<i>Intégration dans le DAEnv</i>																												
	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="790 419 920 467">Dates</th> <th data-bbox="920 419 1335 467">Météorologie</th> <th data-bbox="1335 419 1541 467">Intervention</th> <th data-bbox="1541 419 1700 467">Durée</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="790 467 920 592">20/06/2023</td> <td data-bbox="920 467 1335 592">Nébulosité de 8/8 octas ; Vent faible de sud ; Température de 19 à 28°C ; Pluie très fréquente</td> <td data-bbox="1335 467 1541 592">Avifaune nicheuse, Amphibiens, Reptiles, Insectes, Mammifères</td> <td data-bbox="1541 467 1700 592">5h30</td> </tr> <tr> <td data-bbox="790 592 920 716">18/07/2023</td> <td data-bbox="920 592 1335 716">Nébulosité de 5/8 à 7/8 octas ; Vent faible d'ouest ; Température de 21 à 35°C</td> <td data-bbox="1335 592 1541 716">Avifaune nicheuse, Amphibiens, Reptiles, Insectes, Mammifères</td> <td data-bbox="1541 592 1700 716">6h45</td> </tr> <tr> <td data-bbox="790 716 920 841">17/08/2023</td> <td data-bbox="920 716 1335 841">Nébulosité de 0/8 à 2/8 octas ; Vent nul ; Température de 21 à 33°C</td> <td data-bbox="1335 716 1541 841">Avifaune nicheuse, Amphibiens, Reptiles, Insectes, Mammifères</td> <td data-bbox="1541 716 1700 841">5h55</td> </tr> <tr> <td data-bbox="790 841 920 965">06/09/2023</td> <td data-bbox="920 841 1335 965">Nébulosité de 0/8 octa à 5/8 octas, brouillard de sable ; Vent faible d'est ; Température de 21°C à 33°C</td> <td data-bbox="1335 841 1541 965">Avifaune migratrice, Amphibiens, Reptiles, Insectes, Mammifères</td> <td data-bbox="1541 841 1700 965">4h40</td> </tr> <tr> <td data-bbox="790 965 920 1054">04/10/2023</td> <td data-bbox="920 965 1335 1054">Nébulosité de 0/8 octa, brume en début de matinée ; Vent faible d'ouest ; Température de 11 à 28°C</td> <td data-bbox="1335 965 1541 1054">Avifaune migratrice, Insectes, mammifères</td> <td data-bbox="1541 965 1700 1054">5h00</td> </tr> <tr> <td data-bbox="790 1054 920 1121">07/12/2023</td> <td data-bbox="920 1054 1335 1121">Nébulosité 6/8 ; Température 4-5°C ; Vent faible sud-est</td> <td data-bbox="1335 1054 1541 1121">Avifaune hivernante Mammifères</td> <td data-bbox="1541 1054 1700 1121">3h00</td> </tr> </tbody> </table>	Dates	Météorologie	Intervention	Durée	20/06/2023	Nébulosité de 8/8 octas ; Vent faible de sud ; Température de 19 à 28°C ; Pluie très fréquente	Avifaune nicheuse, Amphibiens, Reptiles, Insectes, Mammifères	5h30	18/07/2023	Nébulosité de 5/8 à 7/8 octas ; Vent faible d'ouest ; Température de 21 à 35°C	Avifaune nicheuse, Amphibiens, Reptiles, Insectes, Mammifères	6h45	17/08/2023	Nébulosité de 0/8 à 2/8 octas ; Vent nul ; Température de 21 à 33°C	Avifaune nicheuse, Amphibiens, Reptiles, Insectes, Mammifères	5h55	06/09/2023	Nébulosité de 0/8 octa à 5/8 octas, brouillard de sable ; Vent faible d'est ; Température de 21°C à 33°C	Avifaune migratrice, Amphibiens, Reptiles, Insectes, Mammifères	4h40	04/10/2023	Nébulosité de 0/8 octa, brume en début de matinée ; Vent faible d'ouest ; Température de 11 à 28°C	Avifaune migratrice, Insectes, mammifères	5h00	07/12/2023	Nébulosité 6/8 ; Température 4-5°C ; Vent faible sud-est	Avifaune hivernante Mammifères	3h00	
Dates	Météorologie	Intervention	Durée																											
20/06/2023	Nébulosité de 8/8 octas ; Vent faible de sud ; Température de 19 à 28°C ; Pluie très fréquente	Avifaune nicheuse, Amphibiens, Reptiles, Insectes, Mammifères	5h30																											
18/07/2023	Nébulosité de 5/8 à 7/8 octas ; Vent faible d'ouest ; Température de 21 à 35°C	Avifaune nicheuse, Amphibiens, Reptiles, Insectes, Mammifères	6h45																											
17/08/2023	Nébulosité de 0/8 à 2/8 octas ; Vent nul ; Température de 21 à 33°C	Avifaune nicheuse, Amphibiens, Reptiles, Insectes, Mammifères	5h55																											
06/09/2023	Nébulosité de 0/8 octa à 5/8 octas, brouillard de sable ; Vent faible d'est ; Température de 21°C à 33°C	Avifaune migratrice, Amphibiens, Reptiles, Insectes, Mammifères	4h40																											
04/10/2023	Nébulosité de 0/8 octa, brume en début de matinée ; Vent faible d'ouest ; Température de 11 à 28°C	Avifaune migratrice, Insectes, mammifères	5h00																											
07/12/2023	Nébulosité 6/8 ; Température 4-5°C ; Vent faible sud-est	Avifaune hivernante Mammifères	3h00																											

Demandes de la MRAE	Éléments de réponse	Intégration dans le DAEnv																						
	<p>Dates des inventaires pour l'étude des chiroptères :</p> <table border="1" data-bbox="792 413 1695 855"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Objectif / Méthode</th> <th>Météorologie</th> <th>Commentaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nuit du 7 au 8 juin 2023</td> <td>Réalisation d'écoutes passives en période de transit printanier / période de mise bas et d'élevage des jeunes</td> <td>Température de 24°C en début de nuit ; vent faible (11 km/h) ; nébulosité de 4/10. Pas de précipitation</td> <td>Conditions favorables</td> </tr> <tr> <td>Nuit du 3 août au 4 août 2023</td> <td>Réalisation d'écoutes passives en période de mise bas et d'élevage des jeunes et recherche de gîtes d'estivage</td> <td>Température de 19°C en début de nuit ; vent faible (< 20 km/h) ; nébulosité de 5/10</td> <td>Conditions favorables</td> </tr> <tr> <td>Nuit du 5 au 6 octobre 2023</td> <td>Réalisation d'écoutes passives en période de transit automnal</td> <td>Température de 14°C en début de nuit ; vent faible 2 km/h) ; nébulosité de 6/10</td> <td>Conditions favorables</td> </tr> </tbody> </table> <p>Dates des inventaires flore et habitats naturels</p> <table border="1" data-bbox="786 965 1695 1094"> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Objectif</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>16/05/2023</td> <td>Cartographie des habitats naturels et inventaire floristique</td> </tr> <tr> <td>18/07/2023</td> <td>Cartographie des habitats naturels et inventaire floristique</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) a donné un avis favorable sous conditions (conditions reprises comme exigences dans l'arrêté préfectoral), mais n'a pas remis en cause le calendrier des investigations. Nous pouvons donc conclure que le calendrier des investigations a été jugé pertinent et représentatif.</p>	Date	Objectif / Méthode	Météorologie	Commentaires	Nuit du 7 au 8 juin 2023	Réalisation d'écoutes passives en période de transit printanier / période de mise bas et d'élevage des jeunes	Température de 24°C en début de nuit ; vent faible (11 km/h) ; nébulosité de 4/10. Pas de précipitation	Conditions favorables	Nuit du 3 août au 4 août 2023	Réalisation d'écoutes passives en période de mise bas et d'élevage des jeunes et recherche de gîtes d'estivage	Température de 19°C en début de nuit ; vent faible (< 20 km/h) ; nébulosité de 5/10	Conditions favorables	Nuit du 5 au 6 octobre 2023	Réalisation d'écoutes passives en période de transit automnal	Température de 14°C en début de nuit ; vent faible 2 km/h) ; nébulosité de 6/10	Conditions favorables	Date	Objectif	16/05/2023	Cartographie des habitats naturels et inventaire floristique	18/07/2023	Cartographie des habitats naturels et inventaire floristique	
Date	Objectif / Méthode	Météorologie	Commentaires																					
Nuit du 7 au 8 juin 2023	Réalisation d'écoutes passives en période de transit printanier / période de mise bas et d'élevage des jeunes	Température de 24°C en début de nuit ; vent faible (11 km/h) ; nébulosité de 4/10. Pas de précipitation	Conditions favorables																					
Nuit du 3 août au 4 août 2023	Réalisation d'écoutes passives en période de mise bas et d'élevage des jeunes et recherche de gîtes d'estivage	Température de 19°C en début de nuit ; vent faible (< 20 km/h) ; nébulosité de 5/10	Conditions favorables																					
Nuit du 5 au 6 octobre 2023	Réalisation d'écoutes passives en période de transit automnal	Température de 14°C en début de nuit ; vent faible 2 km/h) ; nébulosité de 6/10	Conditions favorables																					
Date	Objectif																							
16/05/2023	Cartographie des habitats naturels et inventaire floristique																							
18/07/2023	Cartographie des habitats naturels et inventaire floristique																							

Demandes de la MRAE	Eléments de réponse	Intégration dans le DAEnv
<p>L'étude ne présente pas de diagnostic de zones humides au sein de l'emprise du projet. La MRAE recommande de compléter ce point.</p>	<p>Selon la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvée en conseil communautaire du 23 septembre 2024, une zone humide est présente au sein du site EURENCO. Il s'agit du plan d'eau de la ballastière localisé au nord-ouest du site.</p> <p>L'extrait du PLUi localisant les zones humides probables et potentielles est présenté en Annexe 1.</p>	
<p>Milieu humain</p>		
<p><i>Sur un point de mesure (ZER 5), les résultats montrent une augmentation significative de l'émergence sonore entre 2024 et la campagne de mesure précédente réalisée en 2022. L'étude précise que la société s'engage à diagnostiquer les équipements à la source de cette augmentation et à procéder à leur réparation ou leur remplacement. L'étude précise dans le même temps en page 126 qu'une pompe et un extracteur de toiture constituent les sources les plus influentes, et sont à traiter en priorité.</i></p> <p>La MRAE recommande au porteur de projet de préciser l'échéance de la réalisation de ces travaux de conformité, ainsi que les modalités de contrôle après travaux permettant de s'assurer du respect des niveaux de bruit réglementaires.</p>	<p>Le ventilateur de la colonne barbet qui était la source de bruit la plus importante a été remplacé. Concernant les autres sources de bruit constatées, les équipements étaient déjà présents en 2022. EURENCO réalisera de nouvelles mesures à la fin des projets afin de vérifier la conformité des niveaux de bruit, selon les prescriptions réglementaires qui seront exigées dans le futur arrêté préfectoral EURENCO.</p>	
<p><i>L'étude précise que l'établissement est en partie concerné par des zones de protection liés au site patrimonial remarquable (SPR) de Bergerac.</i></p> <p>La MRAE recommande de détailler ce point et de préciser la manière dont le projet en a tenu compte.</p>	<p>Les Sites Patrimoniaux Remarquables les plus proches du site sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au nord, le Boulevard Charles Garraud ainsi que les habitations au niveau de la rue des Mésanges, face à l'entrée actuelle du site. Cette zone correspond aux témoins de l'histoire industrielle : quartiers artisanaux et sites industriels en mutation ou en activité (zone A3), • Au sud, les espaces en lien avec la Dordogne et les ruisseaux (zone A6). 	

<i>Demandes de la MRAE</i>	<i>Eléments de réponse</i>	<i>Intégration dans le DAEnv</i>
	<p>Les nouvelles constructions industrielles prévues dans le cadre des projets auront une hauteur limitée à 6 m pour le bâtiment de troisième ligne de charges modulaires, à 6,5 m pour les bâtiments de l'unité POURPRE 2 et à 6,6 m pour le bâtiment de stockage des emballages.</p> <p>Les nouveaux bâtiments prévus, seront implantés en partie centrale et sud du site. Compte tenu de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La présence en périphérie du site, d'une clôture de 2 m de hauteur composée de panneaux rigides occultants, • La présence de végétation et de boisement à l'intérieur du site ainsi qu'aux abords de la clôture, • La présence d'une ripisylve boisée en rive droite et en rive gauche de la Dordogne, • La hauteur modérée des bâtiments, <p>les nouveaux bâtiments ne seront pas ou peu visibles depuis les Sites Patrimoniaux Remarquables.</p> <p>Les photographies suivantes illustrent cette non-visibilité des installations projetées depuis les Sites Patrimoniaux Remarquables.</p> <p>Vue sur le site EURENCO depuis le Boulevard Charles Garraud (Site Patrimonial Remarquable zone A3) :</p>	

Demandes de la MRAE	Éléments de réponse	Intégration dans le DAEnv
	<p data-bbox="1339 331 1594 384">Zone d'implantation du projet POURPRE 2, non visible</p>  <p data-bbox="1249 660 1653 756">Clôture du site (partie Ouest de l'entrée)</p> <p data-bbox="1003 906 1245 935">Projet de nouvelle entrée</p>  <p data-bbox="943 954 1193 1002">Zone d'implantation de la tente de stockage, non visible</p> <p data-bbox="1294 1050 1675 1203">Clôture du site (partie Est de l'entrée)</p>	

Demandes de la MRAE	Eléments de réponse	Intégration dans le DAEnv
	<p>Vue sur le site EURENCO depuis le croisement entre le chemin de la Rivière et la Route de Bergerac, rive gauche de la Dordogne (Site Patrimonial Remarquable zone A6) :</p> 	
Milieu physique		
<p><i>Le projet prévoit plusieurs mesures visant à réduire l'impact des rejets aqueux vers le milieu et détaillées en page 115 (amélioration du traitement avec dans certains cas amélioration de la filtration et de la décantation). Les différentes mesures sont par ailleurs reprises dans un plan d'action relatif à l'amélioration de la qualité des rejets aqueux figurant en annexe 5 du dossier.</i></p> <p>La MRAE recommande de compléter ce plan d'action par les échéances envisagées pour les différentes mesures.</p>	<p>Un projet global de traitement des rejets est en cours de lancement.</p> <p>Les phases importantes du projet sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adapter un système de prélèvement représentatif pour l'étude pilote ; • Etude pilote traitement biologique pour déterminer un traitement adapté ; • Spécification technique de la station ; • Consultation entreprise station biologique et commission de choix ; • Exécution • Fin de construction • Mise en route <p>Le planning est en annexe 2.</p>	
<p><i>Le projet prévoit également de mettre en place en amont du rejet vers la Dordogne, un préleveur et analyseur visant à s'assurer que la qualité des effluents est conforme et respecte les valeurs limites de rejet.</i></p> <p>La MRAE recommande de préciser et de justifier la périodicité des mesures sur la qualité des rejets.</p>	<p>Les valeurs limites ainsi que les périodicités seront exigées par l'arrêté préfectoral basé sur les arrêtés ministériels en vigueur.</p>	

Demandes de la MRAE	Eléments de réponse	Intégration dans le DAEnv
<p>Au regard de la grande sensibilité de la Dordogne, la MRAe recommande au porteur de projet de poursuivre les investigations afin d'être conclusif sur le fait que l'origine de cette dégradation de l'état écologique de la Dordogne ne relève pas des activités d'EURENCO.</p>	<p>EURENCO s'engage à conserver le suivi de l'état de la Dordogne en amont et aval selon la périodicité définie dans l'arrêté préfectoral (tous les 3 ans). EURENCO met également en place plusieurs mesures visant à réduire l'impact des rejets aqueux vers le milieu dont l'échéancier a été donné ci-dessus.</p>	
<p>Milieu naturel</p>		
<p>Concernant plus particulièrement les zones humides, la MRAe recommande de quantifier les incidences du projet sur la base du diagnostic sollicité dans la partie relative à l'analyse de l'état initial de l'environnement, et en cas d'incidences résiduelles non nulles, de justifier l'absence d'évitement et de proposer des mesures de réduction et de compensation.</p>	<p>Parmi les projets de développement du site de Bergerac, ceux qui prévoient des aménagements de zones actuellement non imperméabilisées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'unité POURPRE 2, - Le bâtiment de troisième ligne de charges modulaires (LI3CM), - Le bâtiment de stockage d'emballages, - La création de la nouvelle entrée du site, - L'extension du parking. <p>La localisation de ces projets a été superposée avec la cartographie du PLUi de Bergerac où sont localisées les zones humides probables et potentielles. Cette superposition permet de constater qu'aucun des projets n'est localisé au droit d'une zone humide probable ou potentielle. Les incidences des projets sur les zones humides sont nulles.</p> <p>La localisation des projets sur la cartographie du PLUi est présentée en Annexe 1.</p>	
<p>Milieu humain</p>		
<p><i>Plusieurs mesures de réduction sont prévues (équipements bruyants dans bâtiments fermés, dispositions constructives favorisant une isolation acoustique, maintenance régulière). Sous réserve de la prise en compte des travaux de mise en conformité au niveau de la ZER 5 (cf. partie analyse de l'état initial</i></p>	<p>Un contrôle sera effectué suite au démarrage des nouvelles installations prévus dans le projet afin de confirmer la modélisation réalisée. Le contrôle se fera au niveau des points de mesure localisés dans l'arrêté préfectoral.</p>	

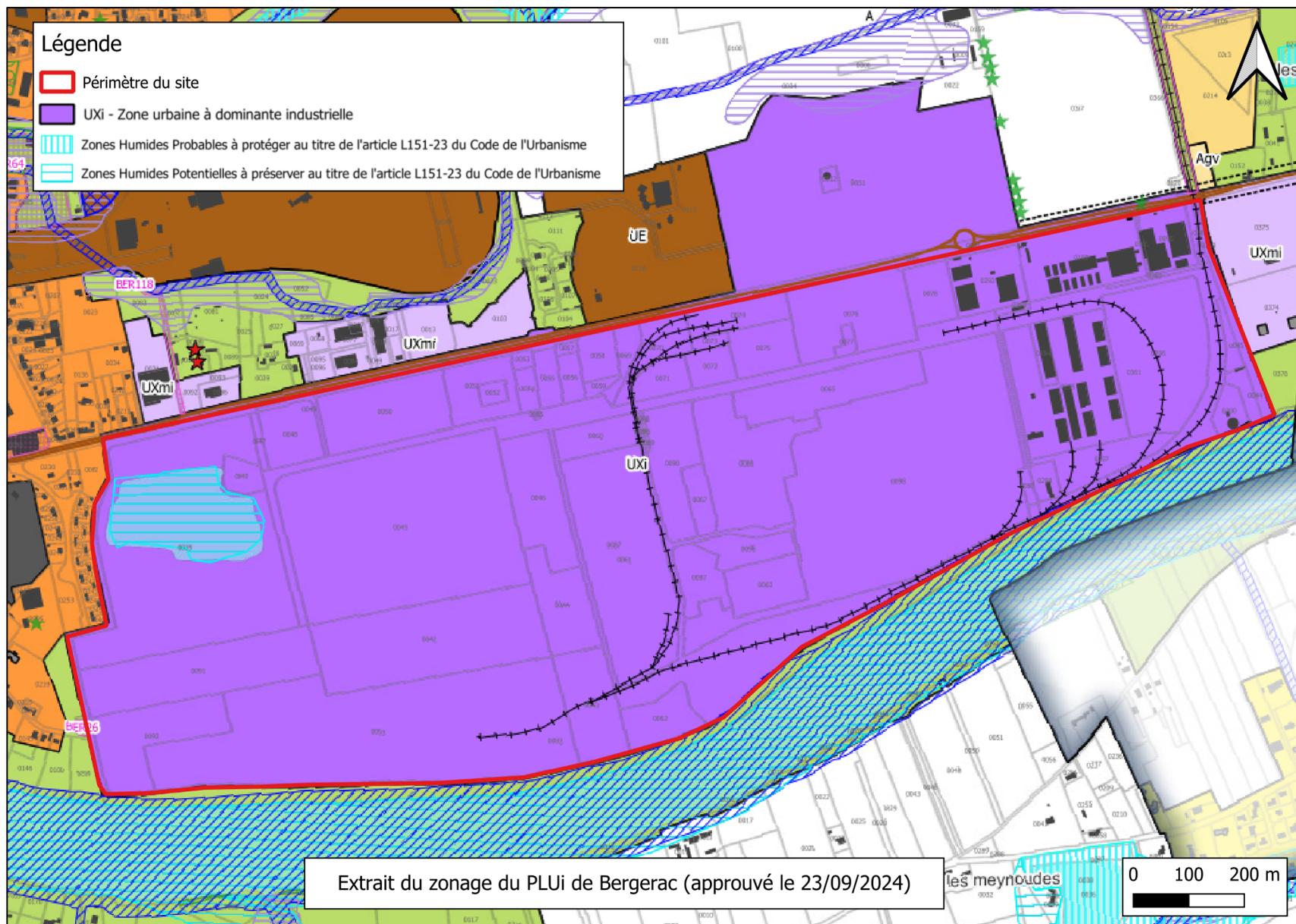
Demandes de la MRAE	Eléments de réponse	Intégration dans le DAEnv
<p>de l'environnement), et après application des différentes mesures, la modélisation acoustique conclut au respect des seuils réglementaires de bruit. La MRAe recommande au porteur de projet de préciser les modalités de contrôle et de suivi dans le temps du bon respect des seuils réglementaires.</p>		
<p><i>L'étude précise que les rejets atmosphériques associés à la destruction des déchets pyrotechniques sur les aires de brûlage n'ont pas été considérés dans l'étude du fait du manque de données permettant de caractériser ces émissions. Des campagnes de mesures sont en cours de réalisation (en 2025) afin de quantifier les substances (notamment CO, NO2 et poussières).</i> La MRAe recommande au porteur de projet de préciser le calendrier des mesures, de leur analyse, le cas échéant de la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction, et de préciser les modalités de communication de ces éléments au public.</p>	<p>Suite aux demandes de la DREAL du 11 avril 2025 sur la complétude et régularité du dossier, une version B V2 de l'ERS (Evaluation du Risque Sanitaire) a été rédigée. Cette version a été déposée via Gunenv en mai 2025. Dans cette version, les rejets atmosphériques des brûlages des déchets pyrotechniques ont été étudiés. Nous avons débuté une campagne trimestrielle des mesures des rejets atmosphériques, pour laquelle un plan d'actions sera élaboré en semestre 2 2025.</p>	
<p>La MRAE recommande au porteur de projet de préciser les mesures en faveur de l'usage des déplacements doux, du covoiturage et des transports en commun permettant de limiter l'usage de la voiture individuelle pour accéder au site.</p>	<p>Le sujet est pris en compte par la responsable RSE du groupe EURENCO qui va mener un groupe de travail sur le sujet. Une demande a été faite auprès de la CAB pour la création d'un arrêt de bus desservant à proximité du site. D'autres actions sont en cours de réflexion, tels que : installation d'abris extérieurs pour les vélos personnels, la communication autour du covoiturage et son développement, etc.</p>	
<p>La MRAe recommande de consolider l'analyse du risque d'inondation pour le projet en prenant en</p>	<p>EURENCO prendra en compte les éléments du nouveau PPRI lorsque celui-ci sera approuvé, étant donné que la révision du document est faite sous l'autorité du préfet et portée par la Direction départementale des territoires (DDT).</p>	

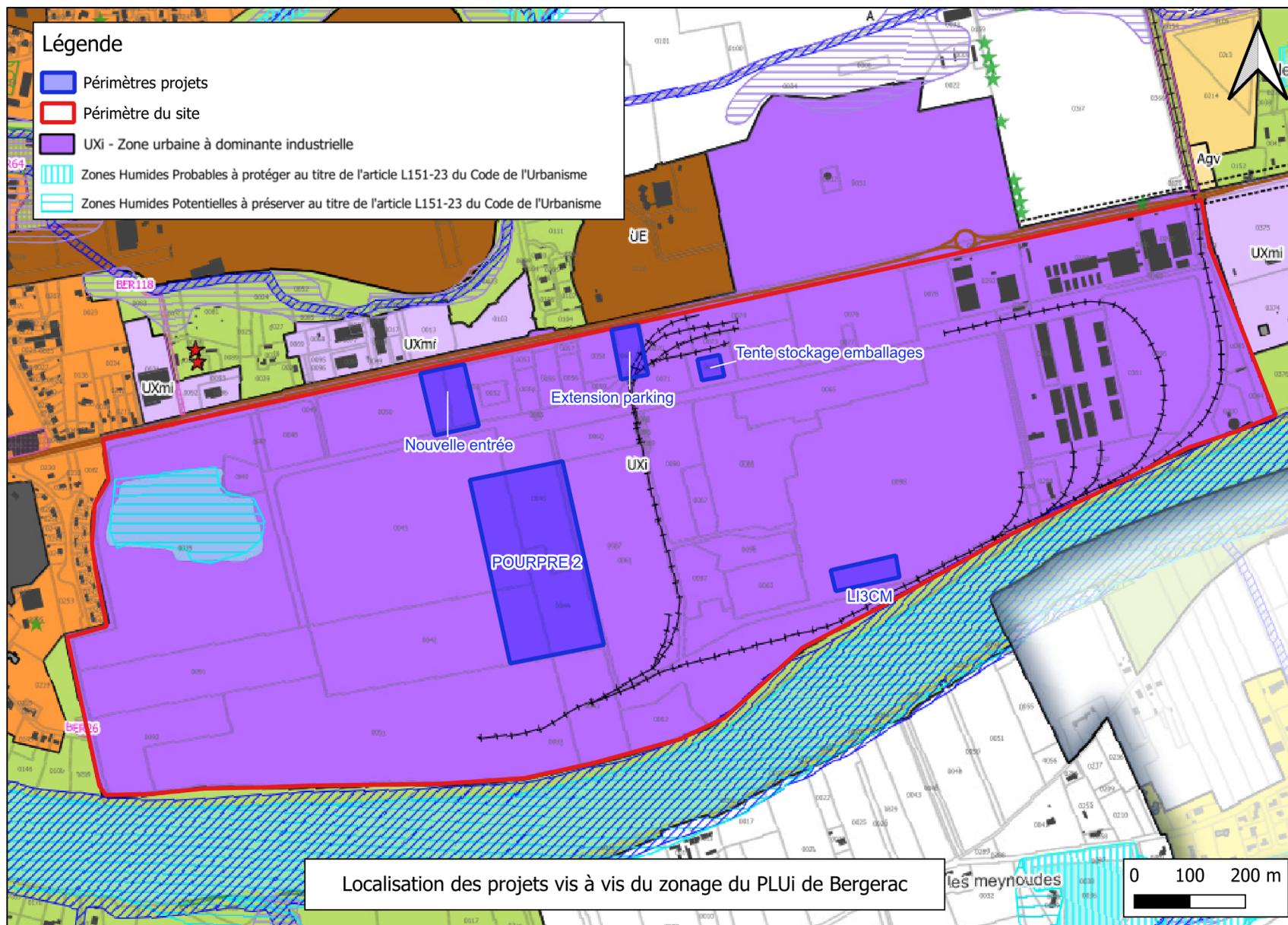
<i>Demandes de la MRAE</i>	<i>Eléments de réponse</i>	<i>Intégration dans le DAEnv</i>
<p>compte les éléments de connaissance disponibles dans le cadre de la révision en cours du PPRI.</p>		
<p>Concernant plus particulièrement l'agrandissement du parking, la MRAe recommande de justifier le dimensionnement de cette extension en tenant compte des mesures visant à limiter l'usage de la voiture individuelle. Il est également recommandé d'analyser l'opportunité de couvrir ces parkings par des ombrières photovoltaïques.</p>	<p>Même en tenant compte des mesures visant à limiter l'usage de la voiture individuelle, le parking n'est plus capacitaire. EURENCO prévoit de l'agrandir d'environ 100 places. Lors de l'étude, qui n'a pas encore débutée, l'opportunité de couvrir ces parkings par des ombrières photovoltaïques sera prise en considération.</p>	
<p>En remarque, un projet de développement d'une centrale photovoltaïque au sein du site (en partie est) a fait l'objet d'un avis de la MRAe en date du 14 février 2025. La MRAe recommande d'intégrer ce projet dans l'analyse des effets cumulés avec les projets connus.</p>	<p>Ce projet a été intégré dans l'analyse des effets cumulés avec les projets connus. Il n'y a pas d'effets cumulés en phase d'exploitation. En phase travaux : le projet PV débutera sur la phase de fin de construction infrastructure de LI3CM, de ce fait les circulations routières entrée site ne seront pas cumulés.</p>	<p>« Tableau 39 : Analyse des effets cumulés envisageables » de la PJ4</p>



ANNEXES

Annexe 1 – Zones humides (source : PLUi Bergerac)





Annexe 2 – Planning mise en place station de traitement des rejets aqueux

